

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01266

Société : 1247

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BABOU THAÏ

Date de naissance : 28-04-1952

Adresse :

Tél. : 066.142.000.03 Total des frais engagés : 4577.80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. AZHARI Mustapha
OPHTHALMOLOGUE
131, Boulevard Abdelmoumen
4ème Etage n° 15 - CASA
Tél/Fax : 05 22 27 60 61

Date de consultation : 25 JUIL 2023

Nom et prénom du malade : HARIFI NAZHA Age : 62

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Géas n'welt ib anil

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : Dr. AZHARI Mustapha

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration de déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 25 JUIL 2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 JUIL 2023	Q		300 Dhs	Dr. ABD
15 JUIL 2023	Kw		100 Dhs	Dr. ABD

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE GOLF CITY C.G. N° 9 - Boulevard Hassan II Casablanca 0522 55 07 09	25/08/2013	144,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mustapha AZHARI

Spécialiste des Maladies
et de la Chirurgie des Yeux
Ancien Interne des hôpitaux
de Toulouse (France)

Laser Excimer - Strabisme
Contactologie



الدكتور مصطفى أزهري

اختصاصي في أمراض
 وجراحة العيون
 طبيب سابق بمستشفيات
 تولوز - فرنسا

جراحة بالليزر - علاج الحول
العدسات اللا صلبة

25 juillet 2023

Casablanca, le

Mme HARIFI Nazha

15 Fr.00

THEALOSE collyre



1 GOUTTE X 3 à 5 FOIS PAR JOUR , dans les deux yeux,
pendant 2 Mois

20,80

FRAKIDEX pommade



1 application le soir au coucher pendant 08 jours aux deux
yeux

17 Fr.80

STE PHARMACIE GOLF CITY
Centre commercial Golf City Casablanca
RDC N° 9 - Bd. Galien - Casablanca
Tél: 0522 26 07 69

Dr. AZHARI Musa
OPHTHALMOLOGIST
131, Boulevard Abdelmoumen
4^{eme} Etage N° 15 - CASA
Tél / Fax 05 22 27 60 61

Dr. Mustapha AZHARI

Spécialiste des Maladies
et de la Chirurgie des Yeux
Ancien Interne des hôpitaux
de Toulouse (France)

Laser Excimer - Strabisme
Contactologie



الدكتور مصطفى أزهري

اختصاصي في أمراض
وجراحة العيون
طبيب سابق بمستشفيات
تولوز - فرنسا

جراحة بالليزر - علاج الحول
العدسات اللا صفة

Casablanca, le 25 JUIL 2023

Compte rendu du k 10

(Examen du fond d'œil au verre à trois miroirs)

L'examen au verre à trois miroirs.

POUR M^E HARIFI NAZHA

MONTRE : Clinique, Thorax et myodysfonctionnel

13^e Assent Signature : AZHARI MUSTAFA AZHARI OPHTHALMOLOGUE 131, Boulevard Abdelmoumen 4^e étage N° 15 CASA Tel / Fax : 05 22 27 60 61